

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction des Territoires et de l'Action Sociale  
1 26 47

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 JUILLET 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET / MME BRIGITTE DEVÉSA**

**OBJET : Maisons départementales de la solidarité connectées (MDS connectées), approbation du projet et de son financement, dans le cadre de l'appel à propositions du fonds européen de développement régional (FEDER).**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux politiques publiques mises en oeuvre par les maisons départementales de la solidarité, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de sa politique de mise en oeuvre du plan pauvreté et en conformité avec le plan numérique de la collectivité, le Département a répondu en novembre 2019 à un appel à propositions auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, au titre du fonds européen de développement régional (FEDER) pour le projet maisons départementales de la solidarité connectées (MDS connectées).

Dans un contexte de dématérialisation des services publics, le projet vise à développer l'usage du numérique au sein des MDS, dont les objectifs sont les suivants :

1. favoriser la médiation sociale numérique au sein des MDS, accompagner l'utilisateur dans l'univers dématérialisé des services publics et proposer des actions de prévention autour du numérique (danger des réseaux sociaux, addictions aux jeux vidéo) ;
2. faciliter les échanges entre les MDS, les usagers et les autres administrations ;
3. développer une culture commune sur le thème du numérique.

Le projet se déploie en trois phases :

En 2019 :

1. Le Département a participé à la création d'un nouveau diplôme d'état de moniteur éducateur, incluant la spécialité « médiateur social numérique », en partenariat avec l'institut régional du travail social Provence-Alpes-Côte d'Azur (IRTS PACA). Les étudiants ont effectué leurs stages dans les MDS et ont mis en place des actions de médiation sociale numérique.

En 2020 :

2. L'expérimentation d'une interface numérique permettra à la MDS de se mettre en relation avec d'autres administrations, notamment pour faciliter le traitement de dossiers complexes. La création d'un accueil numérique permettra également à l'utilisateur de prendre contact avec la MDS, via un formulaire en ligne.
3. Le déploiement du wifi sur l'ensemble des MDS est prévu, avec la mise en place d'un portail captif qui permettra d'attirer l'utilisateur sur des contenus à valeur ajoutée. C'est cette phase du projet qui est prise en compte dans l'appel à propositions auquel le Département a répondu en novembre 2019.

Pour cette phase, le planning est le suivant :

- étude générale (définition projet, architecture de la solution du site central et des sites distants, portail captif) ;
- étude par site de la zone de couverture et du nombre de bornes choisies ;
- achat de matériel ;
- déploiement de l'infrastructure centrale et du portail captif ;
- installation (câblage, positionnement) et paramétrage des bornes.

Le budget prévisionnel de l'opération est estimé à 260 510,16 € dont le financement est réparti comme suit : 78 153,05 € en autofinancement du Département et 182 357,11 € de fonds européens de développement régional.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL